

Les Sables d'Olonne Agglomération

Gwenaëlle CORRIOU
Service Aménagement
3 Avenue Carnot
85 100 LES SABLES D'OLONNE
02 51 23 84 40
gwenaelle.corriou@lsoagglo.fr

Au 1er janvier 2017, les Communautés de communes de l'Auzance et de la Vertonne et des Olonnes ainsi que la commune de St Mathurin se sont regroupées pour former la Communauté d'agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération.

COMPÉTENCE AMÉNAGEMENT

- Aménagement de l'espace communautaire :
 - o SCOT et schéma de secteur
 - o PLU et document d'urbanisme
 - o ZAC : réalisation de ZAC d'intérêt communautaire
- Accueil des gens du voyage :
 - o Aménagement, entretien et gestion d'aires d'accueil

COMPÉTENCE LOGEMENT

- Equilibre social de l'habitat :
 - o PLH
 - o Politique logement social d'intérêt communautaire
 - o Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
 - o Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
 - o Actions par des opérations d'intérêt communautaires en faveur des personnes défavorisées
 - o Amélioration parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
 - o Aide à la rénovation énergétique de l'habitat
 - o Droit de préemption urbain
- Politique de la ville :
 - o Elaboration du diagnostic de territoire et définition des orientations des contrats de ville
 - o Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain
 - o Programme d'actions défini dans les contrats de ville

OBSERVATIONS

Le SCOT des Sables d'Olonne Agglomération est en phase de révision (phase élaboration du document d'orientations et d'objectifs). Elle a été prescrite par délibération du 20 novembre 2015 en vue de définir un projet de territoire pour l'agglomération créée au 1er janvier 2017.

Le PLUI des Sables d'Olonne Agglomération est en cours d'élaboration (phase diagnostic) Il a été prescrit par délibération en date du 30 janvier 2020.

Un PLH est exécutoire sur le périmètre de l'ancienne Communauté de communes des Olonnes pour la période 2014-2020. Ses grandes orientations sont :

- **L'amélioration de l'habitat** (aides aux personnes âgées, aux propriétaires occupant et bailleurs, lutte contre l'habitat indigne et dégradé et développement du logement locatif conventionné)
- **Le logement social** (satisfaire la demande en logements à loyer modéré, permettre aux jeunes de s'installer sur le territoire, suivre et analyser les besoins des populations spécifiques)
- **L'accession à la propriété** (permettre aux ménages de rester et s'implanter sur le territoire et analyser la portée des mesures mise en place dans les PLU)
- **Le foncier** (poursuivre la réduction de la consommation de foncier, analyser et suivre l'utilisation du foncier)

L'élaboration d'un PLH sur l'ensemble du territoire des Sables d'Olonne Agglomération a été prescrit par délibération en date du 6 juillet 2018. L'élaboration est à la phase définition du programme d'actions

Une étude pour la mise en place d'une OPAH a été engagée en 2020, intégrant l'évolution de la plateforme de rénovation énergétique pour intégrer le petit tertiaire. La mise en place de l'OPAH est envisagée début 2021, avec mise en place d'un guichet unique de l'habitat.

